

Initiatives ministérielles

réaction immédiate de sabrer automatiquement dans les dépenses.

Les Canadiens ne lui pardonneront jamais d'avoir recouru à ce procédé à l'égard de notre régime d'assurance-maladie. Je ne pense pas qu'ils nous pardonneraient non plus, à ceux d'entre nous qui sommes aujourd'hui à la Chambre, de laisser adopter ce projet de loi sans le remettre en question.

Ce n'est pas comme si les idées manquaient dans le public quant aux moyens d'améliorer l'usage que nous faisons de notre régime d'assurance-soins médicaux.

J'ai fait il y a trois semaines la connaissance du Dr Michael Rachlis, mais pas de son associée, Carol Kushner. Ils ont écrit en collaboration un ouvrage intitulé *Second Opinion*. J'en recommande la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la question de l'assurance-maladie et des soins de santé au Canada. L'ouvrage décrit ce qui ne va pas dans le système de soins de santé du Canada et les moyens à prendre pour y remédier. Non seulement il traite en détail de certains des problèmes de notre système, mais il propose également toutes sortes d'idées et de solutions constructives qui nous permettraient d'améliorer notre régime d'assurance-maladie sans avoir à toucher à l'universalité d'accès ni à réduire les services.

Il parle d'économies que nous pourrions réaliser, de l'ordre de 8 à 16 milliards de dollars, si nous nous donnions la peine de faire un véritable examen du système et une véritable redistribution des ressources. Je ne dis pas que j'approuve chacun des aspects de toutes ses recommandations.

Il y a des professionnels au pays qui ont consacré toute leur vie au régime d'assurance-maladie, et nous avons le devoir de les consulter et de mettre à l'essai certaines de leurs suggestions avant de procéder à des compressions.

De nos jours, le moral de ceux qui oeuvrent à l'intérieur du régime d'assurance-maladie est très bas. Nous faisons d'eux des bureaucrates. Nous ne respectons pas leur talent d'entrepreneur. Certains médecins veulent redoubler d'ardeur et travailler de plus longues heures. Ils savent que leur profession est presque une vocation, et pourtant, nous cherchons à les étouffer. Au nom de la responsabilité financière, nous faisons d'eux des bureaucrates.

Il est temps de faire preuve de créativité en examinant notre régime d'assurance-maladie, car les Canadiens comptent sur nous pour trouver des solutions autres que les compressions. D'ailleurs, à cause de ces compressions, le moral au pays n'a jamais été aussi bas, et pourtant, il existe des solutions de rechange.

Notre régime de soins de santé devrait être le tout dernier programme auquel nous devrions nous attaquer.

Comme un député néo-démocrate l'a dit un peu plus tôt aujourd'hui, ce programme est essentiel à la vision que nous partageons tous et que nous voulons préserver. Toute tentative pour le modifier constituerait une mesure régressive qui ne réussira pas tellement bien.

J'exhorte les ministériels et les autres députés à s'opposer au gouvernement et à se prononcer contre ce projet de loi. Renvoyons cette mesure législative. Cessons de croire que nous pouvons nous attaquer à notre programme de soins de santé; en nous en prenant au programme, nous ne contribuerons qu'à miner davantage le moral des Canadiens.

M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception): Monsieur le Président, je veux féliciter mon collègue pour son bon discours qui allait droit au but.

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Comme d'habitude.

M. Mifflin: Comme d'habitude. Je sais que notre système national de soins de santé lui tient vraiment à coeur. Nous sommes tous conscients de la position difficile dans laquelle se trouvent nos médecins et nos infirmières ainsi que tout notre système de soins de santé à cause de la réduction du nombre de lits dans les hôpitaux. Je suis certain que la situation à Toronto n'est pas tellement différente de ce qui se passe dans ma circonscription et, en fait, dans toute la province de Terre-Neuve et du Labrador, où les gens commencent à sentir les effets des compressions budgétaires. On n'a pas l'argent nécessaire, les médecins sont inquiets, les conseils de soins de santé sont inquiets et on est obligé de fermer des lits et même des hôpitaux tout entiers.

Il y a un autre aspect sur lequel le député voudra faire quelques remarques, j'en suis certain. Le taux de chômage est assez élevé à Toronto actuellement. Auparavant, les habitants de ma circonscription, où le chômage a toujours été élevé, quittaient cette région pour aller à Toronto, dans la circonscription du député. En fait, je crois qu'il y a, dans la circonscription du député, un nombre considérable de personnes originaires de Terre-Neuve et du Labrador, et même de ma circonscription en particulier. J'ai rencontré certaines de ces personnes lorsque j'ai visité cette région il y a quelques années. J'étais très heureux de les rencontrer. Les Terre-Neuviens ne peuvent plus quitter leur province pour aller s'installer à Toronto parce qu'il n'y a plus d'emplois à Toronto.

• (1740)

Je suis certain que le député a discuté avec ses électeurs d'un problème qui préoccupe beaucoup notre parti. Je veux parler ici de la façon dont le gouvernement a traité le régime d'assurance-chômage. Il n'a tenu aucune des promesses qu'il avait faites sur cette question des plus importantes.